

PRÉSENTIEL ET/OU DISTANCIEL

FORMATION COURTE



SERVICE COMMUN
FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

EXERCER LA FONCTION DE TUTEUR D'ALTERNANTS

PRÉSENTATION

Se former à la fonction de tuteur d'alternants (contrat d'apprentissage et/ou de professionnalisation) permet d'accompagner au mieux vos nouvelles recrues en entreprise. Dans le cadre de cette formation courte, vous apprendrez les enjeux de l'alternance, le rôle du tuteur, l'évolution du tuteuré dans l'entreprise et à l'école, les différentes étapes du tutorat et la transmission de savoir, savoir-faire et savoir être.

Cette formation s'adapte à vous par le format (en présentiel et/ou distanciel, petit groupe, séquençage) et la personnalisation des études de cas à travers vos propres expériences.

OBJECTIFS

- Placer la mission de tuteur dans son environnement
- Identifier les compétences clés du tuteur, préciser son rôle et ses missions
- Accompagner le tuteuré et adopter la bonne posture tout au long du processus
- Évaluer pour accompagner la progression

PUBLIC CIBLE

Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur d'un alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

RYTHME

14 heures de formation réparties en 3 jours au format présentiel et/ou distanciel

SESSIONS

Jour 1 : 4 octobre 2024
Jour 2 : Décembre 2024
Jour 3 : Février 2025

TARIF

490 € TTC

LIEU

Montpellier (Site Richter)
Rue Vendémiaire Bâtiment E
34 000 Montpellier

CONTACT

BOZOVIC Ana
ana.bozovic@umontpellier.fr

PRÉSENTIEL ET/OU DISTANCIEL

FORMATION COURTE



SERVICE COMMUN
FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

EXERCER LA FONCTION DE TUTEUR D'ALTERNANTS

PROGRAMME

JOUR 1 : LE TUTORÉ EN ENTREPRISE (9H-12H30)

- **Ouverture : les enjeux de l'alternance**

Identifier les enjeux de l'alternance pour chaque acteur

- **Être tuteur**

Se positionner dans le rôle de tuteur

Identifier les leviers de réussite de la mission de tuteur

- **Accompagner le tutoré**

Co-construire un parcours de réussite

Mettre en place une communication efficace

LE TUTORÉ EN CENTRE DE FORMATION (13H30-17H)

- **Les différents acteurs et leurs rôles**
- **Les enjeux et obligations de l'apprenant**

L'obligation de présence et d'assiduité

Les engagements envers le centre de formation

Le droit de regard de l'entreprise

- **Le dialogue entre le tuteur en entreprise, le tutoré et le tuteur pédagogique**

Le rôle et les missions du tuteur pédagogique

Les temps de rencontres et d'échange

La gestion des conflits dans la relation tripartite

JOUR 2 : PARTAGE D'EXPÉRIENCE ET ÉCHANGES ENTRE PAIRS (9H-12H30)

- Atelier collectif de partage d'expérience (réussites, difficultés, questionnements...)
- Retour sur les outils de suivi, leurs déploiements et leurs adaptations
- Focus sur la validation intermédiaire, la remontée d'informations et la traçabilité

JOUR 3 : RETOUR D'EXPÉRIENCE ET BILANS (9H-12H30)

- Regards croisés sur le parcours de tuteurs
- Focus sur l'évaluation du tutoré
- Bilan collectif et individuel